

# L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3. — Etats-Unis, \$3.50.  
Tout semestre commencé se paie en entier.  
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. VII.

No. 39.

Prix du numéro, 7 centins. — Annonces, la ligne, 5 centins.  
Toute communication doit être affranchie.  
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 12 OCTOBRE 1876

Rédaction, Administration, Bureaux d'Abonnements et d'Annonces : Nos. 5 et 7, Rue Bleury, Montréal. — GEO. E. DESBARATS, Directeur-Gérant.

## SOMMAIRE

Nos gravures : Fort Brisebois ; La barge des commissaires du havre de Québec ; L'orage ; Bataille d'Alexinatz. — Noces d'or du Révd. M. Bayle. — Rectification. — Quelques considérations sur la littérature et les beaux-arts dans la province de Québec, par N. Legendre (suite). — L'éducation. — Paix autour de vous. — Les aventures du capitaine Hatteras, par Jules Verne (suite). — Convention des membres de la presse. — Lettres parisiennes : Rêves d'un millionnaire, par Th. B. de la Guierche. — Un trait de caractère Serbe, récit imité du russe, par Charles Rollinat. — En fumant : Bouderie d'un étudiant en droit, par Maek. — Poésie : Automne, par Eudore Evanturel. — Littérature canadienne : Le roi des étudiants, par Vincelas-Eugène Dick (suite). — Nouvelles générales. — Enigmes, charades, problèmes, questions, etc. — Le jeu de dames. — Prix du marché de détail à Montréal.

GRAVURES : Le fort Brisebois, territoire du Nord-Ouest ; Gravures qui accompagnent le texte des aventures du capitaine Hatteras ; La barge des commissaires du havre de Québec, pour le recouvrement des ancras perdus ; Bataille d'Alexinatz, le 22 août ; Une compagnie de volontaires russes et monténégrins résistant à la cavalerie turque.

## NOS GRAVURES

**Fort Brisebois.**—Ce fort est aux fourches de *Swift Creek* et de *Bow River*, à quarante milles des montagnes rocheuses. Il est occupé par la police montée du Nord-Ouest. Le district que protège ce fort renferme, dit-on, la plus belle étendue de terrain propre à l'agriculture et à l'élevage, que possède le Nord-Ouest. Un M. Shaw, de la Colombie Anglaise, hiverna cinq cents bêtes à cornes près du fort, l'hiver dernier, sans en perdre une seule. Le pin abonde sur les deux rivières et sur le penchant des montagnes. Le rév. Père Scullen a établi une mission à un mille du fort. La Compagnie de la Baie-d'Hudson, ainsi que plusieurs maisons importantes de Benton, y font le commerce. Le fort fut érigé sous la direction de l'inspecteur Brisebois, par la Compagnie F. de la police montée du Nord-Ouest. On espère avoir un bateau à vapeur, l'été prochain, sur la rivière *Bow*. G.-E. D.

**La barge des Commissaires du Havre de Québec.**—Ce vaisseau a été construit par la Commission dans le but de débarrasser le havre des ancras et chaînes qui en obstruent le fond. Tous les ans depuis deux siècles, plusieurs navires perdent leurs ancras dans le port de Québec, et l'accumulation qui s'en est formée dans certains endroits cause un sérieux embarras aux vaisseaux qui se tiennent dans la rade, et dont les ancras, à leur tour, se prennent dans ces réseaux de fer comme des mouches dans les toiles d'araignée. Lever ces obstacles du fond de l'eau, dont la profondeur varie de 120 à 160 pieds, offrait des difficultés que chacun peut concevoir. La barge des commissaires, munie d'engins et de gréments puissants, a singulièrement bien réussi dans cette tâche. Le premier réseau levé par la machine consistait de 60 ancras et 1800 brasses de chaînes, le tout pesant environ 140 tonnes. C'est cette énorme pêche que l'on voit à côté du vaisseau dans la gravure. On voit également, sur le pont, sept grosses ancras avec leurs chaînes que la machine vient d'amener à la surface par le puits carré qui perce le centre de la barge. Cette invention sera d'une grande utilité, et paiera ses frais bien vite si elle continue à faire des pêches miraculeuses. G.-E. D.

**L'orage.**—Deux jeunes filles bretonnes, deux enfants timides, qu'éffraie l'approche de l'ouragan. Derrière elles, une falaise sombre que surplombent des nuages encore plus noirs. Devant elles, la marée montante, dont les lèvres écumantes viennent

déposer un baiser de traître sur les pieds robustes des deux campagnardes. Des filles de marin, sans doute ; car l'émoi que l'orage a jeté sur leurs fronts paraît tempéré par l'habitude qu'elles ont de contempler de semblables scènes, et la sérénité reluit encore au fond de leurs yeux. Ce tableau est par Bouguereau, et témoigne encore une fois du succès qui signale toujours ses études d'après nature. G.-E. D.

**Bataille d'Alexinatz : EPISODE DU 22 AOUT.**—Ce dessin représente un épisode des combats acharnés qui ont eut lieu sur les bords de la Morawa, près du village de Mrsol. Une compagnie de volontaires russes et monténégrins se jeta résolument à la tête d'une forte troupe de cavalerie irrégulière ottomane qui harcelait les derrières de l'armée de Tcherniaïeff battant en retraite vers Alexinatz.

Cette compagnie donna le temps aux trainards et aux blessés serbes de se porter vers la ville ; mais bon nombre de ces vaillants Slaves restèrent sur le champ de bataille.

## NOCES D'OR DU REVD. M. BAYLE

Les noces d'or du Révd. M. Bayle ont été célébrées mercredi, le 4 courant, avec une pompe et un éclat extraordinaires dans l'église Notre-Dame. Il y avait un concours immense de hauts dignitaires du clergé, de prêtres et de citoyens distingués. L'affluence des fidèles était telle que bon nombre de personnes n'ont pu avoir accès dans l'église.

La veille, des députations des différentes églises de Montréal, desservies par MM. les Sulpiciens, avaient présenté au Révérend Supérieur des adresses de félicitations sur l'heureux événement.

A dix heures du matin, toutes les cloches de Notre-Dame, dans de joyeuses volées, annonçaient aux fidèles le commencement de la fête.

La procession des évêques et du clergé entra dans l'église quelques minutes après dix heures.

Le temple avait été magnifiquement décoré pour la circonstance. Au-dessus du maître autel, on lisait l'inscription suivante : *Tu es sacerdos in aeternum.*

L'échafaud dressé dans le chœur pour le service des décorateurs de la voûte était entouré de verdure et portait les inscriptions suivantes : *Corona dignitatis senectus, et : Elegit eum Dominus sacrificandum sibi.*

En avant du balustré, des fauteuils avaient été placés pour le maire, les délégués, les juges, les sénateurs, les membres du Parlement, les marguilliers, anciens et nouveaux.

La messe a été dite par le Révérend Messire Bayle, assisté par M. Toupin, comme diacre, et M. Pominville comme sous-diacre.

Sa Grandeur Mgr. de Montréal occupait le trône pontifical.

Il y avait dans le chœur près de 300 membres du clergé. On y remarquait neuf évêques : Sa Grandeur Mgr. de Montréal, au trône pontifical ;

Mgr. Lynch, archevêque de Toronto ; Mgr. Williams, archevêque de Boston ; Mgr. de Goesbriand, évêque de Burlington ; Mgr. Healey, évêque de Portland ; Mgr. McInerney, évêque d'Albany ; Mgr. Duhamel, évêque d'Ottawa ; Mgr. Moreau, évêque de St. Hyacinthe ; Mgr. Crinman, évêque d'Hamilton.

Le chœur du Collège de Montréal, sous la direction de M. Desrochers, a chanté la messe du second ton, harmonisée par feu l'abbé Perrault.

Le Révd. M. Collin avait été choisi pour prononcer le sermon de circonstance. Il avait pris pour son texte les paroles du Lévitique, chapitre 18, verset 6me : *Sanctificabis unum quinquagesimum quia jubilate annus est.* "Vous sanctifierez la cinquantième année parce que c'est l'année du jubilé."

Après la messe, il y eut un banquet préparé par M. Geriken dans la grande salle du Cabinet de Lecture Paroissial. Les décorations y étaient du meilleur goût. On y lisait plusieurs inscriptions appropriées à la circonstance : *Plenus diurnum in Domino ; Deus dedit honorem senectutis.*

Sur l'estrade était placée une corbeille dorée contenant des bouquets qui avaient été présentés

au vénérable vieillard. Cette corbeille était entourée d'une douzaine de vases portant des fleurs de lys. Sur une banderole, on voyait le chiffre 50 au-dessus duquel était le mot : *Tam.* Sur les côtés se trouvaient les inscriptions suivantes : *Eccer sacerdos qui in diebus suis placuit Deo. — Veritas mea et misericordiae meae cum ipso.*

Après le banquet, où 250 convives s'assirent, les invités se séparèrent en se disant qu'ils garderaient longtemps le souvenir de cette grande et touchante démonstration. — *Minerve.*

## RECTIFICATION

Notre confrère du *Franc-Parleur* trouve inexact, quant à certains points, le compte-rendu que nous avons publié de la part qu'ont prise les Canadiens-français à l'inauguration de la statue Lafayette à New-York. Nous nous empressons de publier la rectification qu'il demande, qui, du reste, est tirée d'un compte-rendu très-détaillé et très-bien fait, signé de M. Adolphe Ouimet et approuvé par les membres du comité. Nous reproduisons aussi avec plaisir le discours prononcé en cette circonstance par M. Ouimet.

Citant tout-à-l'heure *L'Opinion Publique*, dit le *Franc-Parleur*, nous demanderons à son rédacteur de vouloir bien rectifier une information tout-à-fait inexacte : c'est celle où il est dit que MM. Adolphe Ouimet et Euclide Roy ont répondu à la santé de la Société Saint-Jean-Baptiste et à celle des Français du Canada. La vérité est qu'il n'y a eu que deux toasts portés officiellement par le comité français : le premier aux sociétés nationales de la Saint-Jean-Baptiste, et le second aux Français du Canada. M. Adolphe Ouimet a répondu seul à la première santé, et MM. Roy et David ont, tous deux, fait les frais de la seconde.

Voici le discours que prononçait M. Adolphe Ouimet, le 6 septembre au soir, au jardin Hamilton, dans la salle de réception du Comité Français :

*M. le Président et Messieurs,*

S'il est une santé chère au peuple canadien, c'est assurément celle d'une société qui, tout en lui rappelant les glorieuses traditions de son passé, renferme dans son sein les promesses consolantes de ses destinées futures.

Bue avec un enthousiasme bien naturel sur les bords du Saint-Laurent, les membres de l'Association Saint-Jean-Baptiste n'osaient espérer que vous lui feriez un accueil aussi sympathique par la chaleur et l'entrain avec lesquels vous avez répondu à l'invitation de votre digne président, et aussi distingué par la place d'honneur que vous lui accordez en cette circonstance.

Veillez donc, messieurs, recevoir par ma bouche, au nom de tous mes compatriotes et plus spécialement au nom des membres de nos sociétés nationales, l'expression de notre reconnaissance pour la marque de distinction et la délicatesse d'attention dont vous avez fait preuve à leur égard.

Tous ceux qui connaissent les commencements pénibles et laborieux de notre société nationale, la Saint-Jean-Baptiste, savent ce qu'il en a coûté de labeurs et de sacrifices à ses fondateurs pour lui faire prendre racine au cœur même de notre population, et ce concours nombreux et imposant de mes compatriotes venus de loin pour saluer l'une des gloires militaires de la France sur ce continent américain, pourrait à bon droit témoigner en faveur d'un sentiment qui a ennoblé les premiers actes de l'illustre marquis de Lafayette, et qui n'était autre que le sentiment de l'amour pour la liberté.

Où, messieurs, c'est le souffle libérateur qui, aux temps mauvais et sombres de notre histoire politique, créa cette société nationale, dont le patriotisme et l'unité d'action ont plus fait pour le bien-être moral et matériel de notre race, que l'influence réunie des parties politiques qui divisent aujourd'hui notre pays.

Vivant en paix à l'ombre du drapeau britannique qu'il respecte, parce qu'à ses yeux il représente une autorité légalement constituée, et lui offre une somme de liberté assez large pour ne pas envier celle de ses voisins, le Canadien

français n'en protège pas moins, d'un œil jaloux, ses droits et ses prérogatives.

L'histoire est là pour attester de son attitude ferme et déterminée, de ses luttes et de ses victoires quand une oligarchie puissante et fanatique voulait autrefois porter une main sacrilège sur ce précieux dépôt de la foi, de la langue et des lois, que lui avaient légué ses ancêtres.

Cependant, malgré la coupable insouciance de l'ancienne mère-patrie, qui avait forcément obligé le colon de la Nouvelle-France à devenir sujet anglais, en dépit des cataclysmes et des bouleversements qui ont depuis cette date néfaste ébranlé l'Europe jusque sur sa base, rien n'a pu détruire ce sentiment de filiale affection que professe dans son cœur la nation canadienne-française toute entière envers la France.

Cet amour, aussi vivace que jamais, a survécu à toutes les infortunes et les épreuves du passé.

Nous avons aimé la France, messieurs, avec la fierté bien naturelle à notre race, quand ses étendards victorieux parcouraient triomphalement l'Europe. Mais nous l'avons aimée bien davantage, aux temps de ses revers et de ses désastres, quand, assiégée au dehors par l'ennemi commun, déchirée au dedans par les mains fratricides de ses enfants, il ne lui restait plus que les larmes et la prière en face des ruines amoncelées sous lesquelles on voulait l'ensevelir.

Dans le drapeau nous saluons toujours la France ; que cet étendard soit fleurdelisé ou tricolore, c'est tout un à nos yeux, du moment qu'il porte dans ses plis la fortune et les destinées de notre ancienne mère-patrie.

En voulez-vous une preuve ? Daignez la recueillir.

Il y a une vingtaine d'années, un vaisseau de guerre allait mouiller dans la rade de Québec. Son commandant s'appelait M. de Belvéze et la corvette se nommait la *Capricieuse*.

Les canons de la citadelle de l'antique ville de Champlain venaient de saluer le nouveau venu, et quand, après avoir répondu à cette politesse par une bordée formidable, on put enfin apercevoir, à travers la fumée des sabords, les couleurs de l'étranger, une clameur immense, dont l'expression était contenue depuis un siècle dans les poitrines de trois générations, monta vers le ciel pour saluer le drapeau de la France.

Ceux qui furent les témoins de ce spectacle unique en garderont un éternel souvenir.

Bien des larmes d'attendrissement et de bonheur coulèrent des yeux de ces fils dont les pères avaient courageusement combattu sous les étendards fleurdelisés de Montcalm et de Lévis. Et quand ce cri du cœur, se répercutant d'écho en écho, parvint enfin jusqu'à Montréal, on vit alors toutes les nationalités s'unir et s'entendre, l'une pour honorer les gloires et les traditions de son passé, les autres pour témoigner de leur estime et de leur reconnaissance envers une nation son alliée qui avait si généreusement versé son sang sur les champs de bataille de la Crimée, organiser de leurs efforts réunis, avec le concours de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, qui avait pris l'initiative dans ce mouvement, une réception sans parallèle au Commandant de Belvéze.

Maintenant, messieurs, vous comprenez pourquoi nous avons répondu avec tant d'empressement à votre appel chaleureux.

Formant le groupe le plus nombreux de la race française en Amérique, nous avons cru, fidèles à nos traditions nationales, qu'il était de notre devoir, en cette circonstance solennelle, de venir mêler notre voix à celle de l'élément français habitant ce vaste continent américain. En venant saluer aujourd'hui la statue d'un grand homme, le peuple canadien a surtout en vue de faire l'hommage de ses sentiments affectueux à la France qui l'a produit.

Il y a aussi dans notre manifestation un autre but louable dont vous saurez tous apprécier la portée.

Isolés les uns des autres, soit par la force des circonstances ou l'éloignement des localités, les groupes français d'Amérique se connaissent peu.

Les réunir en un seul endroit, par l'attrait d'une fête ayant le cachet national, a été une heureuse idée. Souhaitons qu'elle soit, de plus, féconde en bon résultats pour nous tous.

Pour notre part, les procédés délicats dont on s'est montré si prodigue envers nos délégués, nous ont fait juger de la valeur et de la qualité de ceux qui nous les offraient. Espérons que ces relations amicales, contractées sous les auspices d'une heureuse rencontre, ne seront pas que passagères, mais bien, au contraire, durables et constantes, pour nous aider dans notre marche comme peuple.

Car, messieurs, on ne saurait le nier, la race